

*Initiatives ministérielles*

**Mme Mary Clancy (Halifax):** Monsieur le Président, je prends la parole pour parler de ce projet de loi, comme je l'ai fait pour beaucoup d'autres projets de loi, depuis près de trois ans que je suis députée de Halifax. Je tiens d'abord à dire que je suis déçue, triste et presque découragée.

Le Régime d'assistance publique du Canada devrait être l'un des programmes qui s'appliquent au même taux, de la même manière et avec les mêmes avantages, aux personnes dans le besoin de toutes les régions du Canada. Geler ce régime, c'est dire à trois provinces que leurs pauvres ne sont pas aussi pauvres que ceux des autres provinces.

Je suis une Canadienne de l'Atlantique et une néo-écossaise, comme tout le monde le sait. Depuis que nous avons décidé, il y a 124 ans, de nous joindre à la Confédération, décision que nous n'avons jamais regrettée et dont nous sommes fiers, notre situation économique s'est constamment détériorée.

Parmi les nombreuses causes de notre déclin, on compte des changements dans l'économie mondiale et des programmes gouvernementaux qui ont travaillé contre les intérêts du Canada atlantique et pour ceux du Canada central, mais je ne m'étendrai pas sur la question. Je me contenterai de dire que la pauvreté et même l'extrême pauvreté ne sont malheureusement pas inconnues dans ma région. Il y a très peu de gens, dans les quatre provinces de l'Est, qui ne la connaissent pas. Ils ne l'ont peut-être pas connue eux-mêmes, mais ils en ont été témoins. Ils ont travaillé avec les pauvres et ils ont lutté contre la pauvreté.

Cela peut paraître étrange, mais certains députés du côté du gouvernement ont prétendu, en un sens, que le blocage du RAPC dans les provinces dites riches était à l'avantage des provinces pauvres. Ce n'est pas cela, le Canada, et ce n'est pas ce que veulent les régions pauvres et nos électeurs.

Nous croyons en l'universalité de notre filet de sécurité sociale. Nous croyons que l'un des éléments du dépôt sacré—oserai-je utiliser ces mots qui ont été tellement galvaudés ces dernières années?—de la population canadienne est la question de la dignité que garantissent les programmes sociaux. Pour que les gens qui comptent sur

l'aide du gouvernement conservent leur dignité, il faut maintenir l'universalité.

Si, tout d'un coup, trois provinces sont traitées différemment des autres, si on établit pour elles un niveau de financement différent fondé sur des pourcentages par habitant, c'est qu'il y a plusieurs catégories de Canadiens. C'est une chose dont on pourrait se passer en ces temps de crise constitutionnelle, où il faut consacrer toutes nos énergies au renouvellement de la Constitution et du pays.

• (1850)

Il n'y a pas plusieurs niveaux de canadianité. Il n'y a pas plusieurs niveaux de citoyenneté. Peut-être y a-t-il divers niveaux de talent, de besoin ou d'engagement, mais quand il s'agit d'accès aux services gouvernementaux, les Canadiens sont censés être égaux. Plafonner le RAPC dans trois provinces équivaut à contredire cette affirmation.

Que va-t-il se produire dans les faits en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario? Face à ce plafonnement pour les cinq prochaines années, ces trois gouvernements vont-ils être forcés de prendre à l'un pour donner à l'autre? Pour financer l'aide sociale, vont-ils être forcés de puiser, dans le Trésor provincial, des fonds destinés à des programmes dont le besoin se fait désespérément sentir?

En examinant les effets de cette pernicieuse mesure législative, on ne peut pas passer sous silence les autres éléments qui affectent les budgets provinciaux et municipaux partout au pays et qui découlent directement des politiques du gouvernement actuel. Je veux évidemment parler de réforme, et j'emploie le mot au sens le plus large possible, de la Loi de l'assurance-chômage dont on nous a rebattu les oreilles au cours de la dernière session. Nul d'entre nous n'est prêt de l'oublier.

Le gouvernement est parvenu à émasculer le régime d'assurance-chômage à l'échelle nationale. Il a démuni des gens qui, dans le passé, ont pu se tirer eux-mêmes d'embaras en période de chômage, et notamment lors de la récession qui a connu le plus haut taux de faillites de notre histoire, une récession provoquée par ses politiques. Tout fout le camp. Le filet de sécurité sociale que